

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 69 (1960)  
**Heft:** 2

**Nachruf:** In memoriam : sœur Julie Hofmann  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

vice militaire », auront été riches d'enseignement et les participantes seront aptes, une fois « promues » à diriger leur petit groupe dans le cadre du détachement croix-rouge dans lequel il est incorporé.

Et ne craignons point comme d'aucuns le pensent que du fait que nos chefs de groupe « n'entreront pas en service » pendant peut-être de longues années, elle oublieront cette instruction dont elle viennent de bénéficier et devraient être formées à nouveau de A à Z en cas de besoin. Ce que femme a appris, quand cela touche vraiment à son domaine, elle ne l'oublie jamais. De plus, ce que les femmes du service croix-rouge apprennent pendant leur cours de cadres leur servira dans l'existence de tous les jours. Elles font donc coup double celles qui s'annoncent pour un tel cours! N'est-ce pas tentant, Mesdames et Mesdemoiselles?

#### SERVICE CROIX-ROUGE

##### Services prévus en 1960

Les formations croix-rouge seront appelées cette année aux services suivants:

9-25 mai 1960	Cours d'introduction pour colonnes croix-rouge, St-Luzisteig;
26 juin-9 juillet 1960	Cours de cadres I/1 pour chefs de groupe des colonnes croix-rouge, Kreuzlingen;
13-25 juin 1960	Cours de cadres I/2 pour colonnes croix-rouge, Lyss;
5-17 septembre 1960	Cours de cadres I/3 pour infirmières-chefs, Le Châtel.

Des cours de répétition auront lieu cette année pour les unités ci-dessous:

Colonne croix-rouge 41 (Thurgovie)	26 sept.-1er octobre 1960
Colonne croix-rouge 42 (Glaris)	16 mai-21 mai 1960
Colonne croix-rouge 43 (St-Gall)	28 mars-2 avril 1960
Colonne croix-rouge 44 (Appenzell)	12 sept.-17 sept. 1960

##### Recrutement

Des visites sanitaires ont eu lieu aux écoles et dates suivants:

15 janvier 1960	Ecole d'infirmières de Baldegg, à Sursee;
16 février 1960	Ecole d'infirmières, Zurich;
17 février 1960	Maison de malades de Neumünster, Zollikonberg.

#### AUXILIAIRES HOSPITALIERES DE LA CROIX-ROUGE

##### Cours de formation

Le Comité central a approuvé en décembre les directives provisoires concernant les cours de formation d'auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge et décidé leur application pour deux ans.

##### Mais comment baptiser ces « auxiliaires »?

Mais le nom provisoire qui a été donné à ces nouvelles aides bénévoles de la Croix-Rouge, « auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge », en allemand « Rotkreuz-Spitahelferinnen », est long et compliqué, il prête de surcroit à la confusion avec le personnel hospitalier auxiliaire. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse souhaite leur trouver un nom plus simple et frappant et sera reconnaissante à tous ceux et celles qui lui apporteront des suggestions à ce propos! Suggestions qu'on pourra adresser tant à la rédaction de l'édition allemande de la revue (8, Taubenstrasse à Berne) qu'à celle de l'édition romande (5, rond-point de Plainpalais à Genève). Rappelons que ce personnel auxiliaire et bénévole serait appelé en cas d'urgence (catastrophe, épidémie, etc.) à

venir en aide aux actions de secours de la Croix-Rouge suisse; en cas de guerre ou de service actif, il pourrait être mis au service des formations croix-rouge, de la protection civile ou des activités secourables civiles de la Croix-Rouge suisse.

\*

#### CENTRALE DU MATERIEL

Le Comité central a ouvert un crédit de 97405 francs prélevé sur le fonds de renouvellement du matériel d'hôpital en vue de compléter le matériel hospitalier de la Croix-Rouge. Ce fonds est alimenté par la vente d'ancien matériel et par la location de matériel aux entreprises utilisant du personnel saisonnier étranger, lors de manifestations diverses ou pour des camps de vacances.



Photo De Jonghi

In Memoriam

#### SŒUR JULIE HOFMANN

18 avril 1867-28 janvier 1960

Sœur Julie Hofmann n'est plus. Ce n'est pas sans émotion que chacun, en Suisse romande et jusque loin au-delà de nos frontières, a appris le départ dans sa quatre-vingt-quatorzième année de la vénérable fondatrice d'une œuvre justement renommée, celle d'Eben-Hézer. Nous avons consacré dans cette revue un long article à Sœur Julie Hofmann et à Eben-Hézer lorsqu'elle reçut en 1957, pour son 90<sup>e</sup> anniversaire, des mains du Dr Schauenberg, vice-président de la Croix-Rouge suisse, la médaille Florence Nightingale qui lui avait été décernée par le Comité international.

S'il est permis de parler d'une vocation d'infirmière, c'est bien au propos de sœur Julie. Dès son enfance, et malgré la faiblesse de sa vue, elle se voua aux faibles et aux déshérités. Elle dut, en raison de son état physique, abandonner le noviciat qu'elle voulait faire à St-Loup. Ce premier échec ne la découragea pas. Admise plus tard à La Source, elle y obtint en 1889 son brevet. Dix ans après, dans un modeste appartement de la Pontaise, elle créa ce qui devait être le berceau

## DU RÔLE DES GROUPES SANGUINS DANS LES RECHERCHES EN PATERNITÉ

Dr N. M.

Les recherches scientifiques faites au cours de ces 15 dernières années dans le domaine des réactions hémolytiques post-transfusionnelles et de la maladie hémolytique du nouveau-né ont permis de découvrir nombre de nouveaux facteurs sanguins. Nous connaissons aujourd'hui

dix systèmes de groupes sanguins indépendants les uns des autres dont les différents facteurs permettent d'obtenir plus d'un million de combinaisons diverses. Chaque homme présente donc, ou peu s'en faut, une combinaison qui lui est propre et le caractérise. À l'heure actuelle, seules les empreintes digitales surpassent encore cette individualité spécifique de chaque homme!

Ces groupes sanguins nouvellement découverts n'ont heureusement qu'une importance minime en ce qui concerne la transfusion; si elles avaient la même signification que les groupes sanguins classiques A, B, 0 et AB ou que le facteur rhésus D, la transfusion sanguine n'aurait en effet plus qu'à capituler, puisque la combinaison la plus répandue ne se retrouve identique que chez le 2 % de notre population. Il est donc évident que s'il fallait tenir compte de chacun de ces « nouveaux » facteurs sanguins, il deviendrait extrêmement difficile, dans la majorité des cas, de trouver les donneurs de sang requis.

#### Pouvoir et limites du sérologue

L'importance que revêtent ces récentes découvertes, réside bien davantage dans le fait qu'elles permettent de définir la structure génétique de l'homme d'une manière que l'on aurait jugée impossible il y a peu de temps encore. Ces divers facteurs sanguins représentent, en effet, des caractères héréditaires immuables des globules rouges lesquels, d'après les lois de l'hérédité selon Mendel, sont transmis à l'enfant par ses parents.

Elles ont donc d'ores et déjà trouvé un champ d'application pratique: les recherches en paternité contestée. Aujourd'hui, le sérologue spécialiste en matière de groupes sanguins est devenu le conseiller du juge qui ne saurait plus se passer de ses expertises puisque seules ces dernières permettent de déterminer des rapports qu'il est souvent indispensable de connaître pour pouvoir prononcer une sentence dans des cas de recherches litigieuses en paternité, de légitimité contestée et d'échanges d'enfants. Dans les recherches en paternité, il appartient au juge et au sérologue de trancher s'il est exclu ou non que tel homme puisse être le père de tel enfant. Dans ce but, le sérologue étudie la structure antigénétique des globules rouges de la mère, de l'enfant et du père présumé. Son expertise conclut si l'on peut ou non exclure que l'homme incriminé soit le père de l'enfant. Par contre, la sérologie des groupes sanguins ne permet pas de